



## FICHE DE POSTE

### **BAP G – Opérateur-trice de maintenance (G5A44) Agent d'installation et de maintenance**

#### **ÉTABLISSEMENT**

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Nantes Pays de la Loire

#### **VILLE**

Angers

#### **IDENTIFICATION DU POSTE**

**Corps :** ATRF

**Branche d'activité professionnelle (BAP) :** G – Patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention

**Emploi-type de rattachement (REFERENS) :** Opérateur-trice de maintenance

**Catégorie :** C

**Quotité de travail :** 100%

**Encadrement :**  OUI /  NON

#### **DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR**

Le Crous de Nantes Pays de la Loire, établissement public administratif régi par le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux dispositions réglementaires des livres VIII et IX du code de l'éducation, accompagne la vie étudiante dans les 5 départements de la Loire-Atlantique (44), du Maine-et-Loire (49), de la Mayenne (53), de la Sarthe (72) et de la Vendée (85) qui composent la région académique des Pays de la Loire. Il sert plus de 3,5 millions de repas par an par l'intermédiaire d'un réseau de 58 lieux de restauration. Son parc de logements étudiants compte 8 542 logements répartis au sein de 40 structures d'hébergement.

**Effectifs du Crous:** 650 ETP

**Domaine d'activité :** Opérateur « Vie étudiante »

**Missions :** Restauration, hébergement, aides financières directes (bourses sur critères sociaux) et aides spécifiques, action sociale, actions culturelles

#### **DESCRIPTIF DU POSTE**

Sous l'autorité de Directeur/directrice de l'Unité de gestion, il (ou elle) est chargé(e) d'exécuter un ensemble de tâches qui concourent au bon fonctionnement de l'établissement dans les domaines suivants :

- Maintenance, entretien des bâtiments et des installations de plomberie, chauffage, électricité, ventilation et climatisation
- Divers travaux de serrurerie, menuiserie, aménagement mobilier et pose de divers équipements

## DÉTAIL DES MISSIONS ET ACTIVITÉS

### Missions principales

- Assurer des opérations d'entretien courant du matériel collectif et des bâtiments (petite maintenance et dépannage) à l'intérieur et à l'extérieur des locaux
- Assurer les premières interventions, le dépannage et les réparations de premier niveau des réseaux fluides et des réseaux d'assainissement (sanitaires, eaux usées, réseaux de chauffage, circuits électriques...)
- Evaluer les besoins en matériel et produits pour les dépannages
- Gérer les stocks
- Assurer les premières interventions dans divers domaines de la maintenance des bâtiments.
- Consigner ses interventions pour rendre compte
- Participer à toutes les actions concernant la sécurité
- Veiller au bon état des locaux, des biens et du matériel et informer les responsables
- Transmettre les éléments de facturation d'intervention
- Conseiller sur le choix du matériel des équipements à utiliser et sur le dispositif d'économie d'énergie
- Demander des devis et accompagner les entreprises extérieures

### Compétences attendues (notamment pour le recrutement et l'affectation dans le réseau des œuvres) :

- Maîtrise des interventions électriques (relamping, extension électrique, entretien, dépannage...)
- Connaissance des nouvelles techniques et des nouveaux matériaux
- Connaissance des principes de circulation des fluides et du dispositif d'économie d'énergie
- Connaissance de la technologie des équipements
- Connaissance des règles d'hygiène, santé et sécurité au travail en vigueur
- Savoir planifier et respecter les délais
- Savoir utiliser les outils informatiques
- Bonne expression orale et écrite
- Appliquer les techniques d'installation et de maintenance des équipements et des bâtiments
- Réparer les pannes ou établir un diagnostic en vue d'une prise de décision (éclairage, chauffage, sanitaires)
- Prendre les mesures conservatoires adaptées
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve du sens de la communication et du contact
- Faire preuve de rigueur et de fiabilité

## CONDITIONS ET CONTEXTE DE TRAVAIL

### Temps de travail

Pics d'activités possibles :  OUI /  NON

(Si oui, préciser les fréquences et périodes éventuelles) : septembre – mars

### Modalités particulières de temps de travail :

Sans objet  Astreintes  Permanences  Horaires décalés  Travail le weekend  Travail en soirée  Travail pendant les périodes de fermeture

### Déplacements professionnels

#### Au sein de l'unité de gestion

Occasionnels  Intermittents  Fréquents  Permanents

Habilitations :  OUI /  NON

### Équipements spécifiques liés au poste

OUI /  NON

### Dispositions communes relatives à la continuité et aux nécessités du service public

Dans le cadre de ses missions et lorsque la continuité du service est engagée, l'agent peut être appelé, dans la prolongation cohérente de ses activités principales, à se voir confier toute autre tâche afin d'assurer le fonctionnement du service de restauration.

Dans les cas particuliers de sous-service, ou dans les cas exceptionnels (notamment urgence et remplacement) de rupture de service, l'agent peut être amené temporairement, sur décision de l'autorité de gestion de proximité, à exercer des activités relevant du même emploi-type de qualification comparable et sous réserve des aptitudes, des compétences et de formations requises par celui-ci.

Lorsque les fonctions temporairement occupées le justifient, un complément indemnitaire égal à la différence de rémunération de celles-ci avec celles ordinairement occupées par l'agent lui est versé au *pro rata temporis*.

### Validation de la fiche de poste

Nom et prénom de l'expert du concours : *LEBREQUIER Martin*

Le *12 mai 2026* à *Nantes*

Signature



